

L'Espace du Petit Moulin

Du pain, de la bière, grâce à la Senne



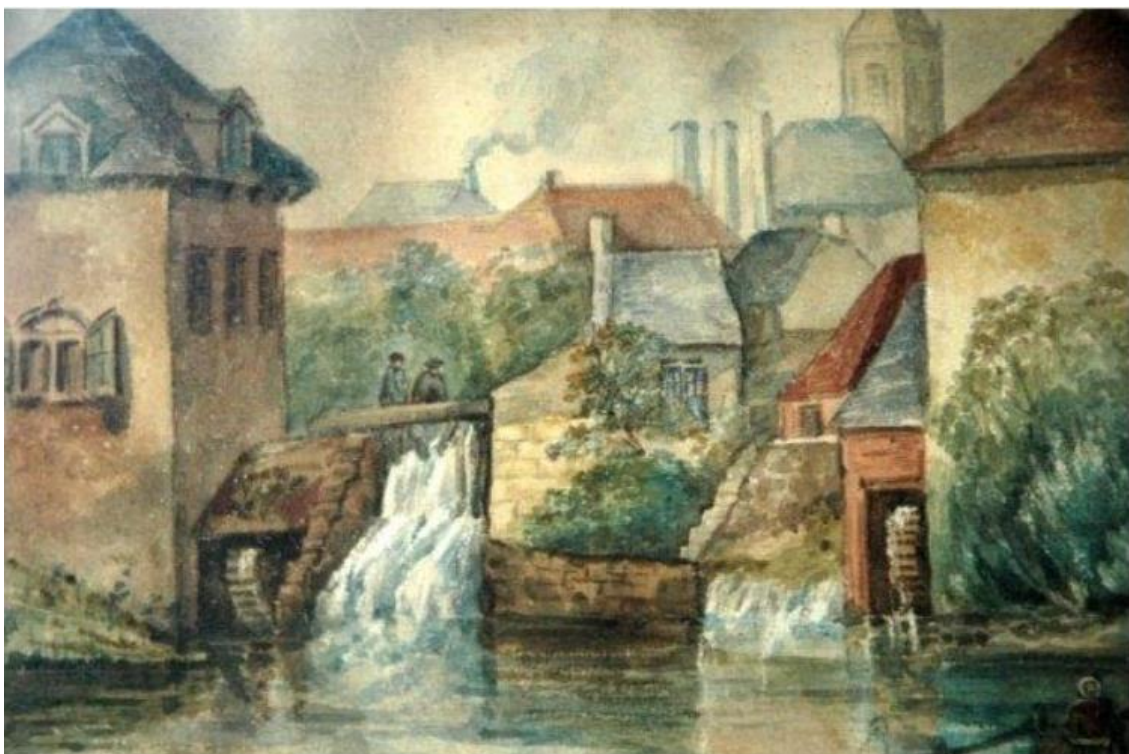
L'histoire du Petit Moulin

«Là où il y a de la place pour un, il y a de la place pour deux. » C'est ce qu'a dû se dire un beau matin de 1756 le meunier Jean-François Wyvekens en regardant la rivière par la fenêtre de son moulin. En effet, la Senne n'est jamais à sec et son débit est suffisant pour faire tourner deux roues à aubes.

On pouvait donc raisonnablement envisager d'utiliser le **dénivelé naturel** de la chute d'eau en implantant un moulin de chaque côté de la rivière, pour autant que ce soit un seul et même intérêt commercial qui les exploite. Par ailleurs, il y avait suffisamment de grain à moudre pour deux moulins. À cela s'ajoutait un autre avantage : chaque moulin pourrait être destiné à un type de céréale sans les mélanger. Ainsi on pourrait moudre l'orge et le seigle dans l'ancien moulin et le froment dans le nouveau. Il s'en alla donc demander au duc d'Arenberg l'autorisation d'ériger un **second moulin** sur **la rive droite** de la rivière. Le duc y consentit et fit construire à ses frais le bâtiment qui allait recevoir la machinerie et les meules. Il entrevit aussi tout le **bénéfice** qu'il pourrait en tirer, car à cette époque l'usage de la banalité consistait en l'obligation du meunier en titre de percevoir, au profit du duc, auprès des gens venant faire moudre leur grain une taxe qui s'élevait à environ 1/22^e de ce qu'ils apportaient au moulin.

C'était à l'époque le moyen par lequel les seigneurs percevaient **l'impôt**. Et moudre plus de grain, voulait dire plus d'impôt à percevoir, car la population était obligée de faire moudre son grain au moulin banal. Ainsi fut fait et les nouvelles meules se mirent à tourner par la force de l'eau.

Aquarelle des moulins peinte par Odile Minne.



Rebecq vers 1840, aquarelle peinte par Odile Minne (Archives rewisbique)

En 1925, il devint nécessaire de renouveler la roue à augets usée. On préféra alors la remplacer par la **turbine hydraulique** du moulin de Quenast qui avait été incendié en 1910. Cette machine plus performante permit d'ajouter une paire de meules à l'installation. À cette époque, c'était donc au Petit Moulin seulement que se moulait le grain et non plus chez son grand frère qui avait changé de destination. Les meules s'arrêtèrent de moudre en 1972 et le moulin fut vendu à la Commune en 1976.

Vincent Cassel à l'ouvrage.

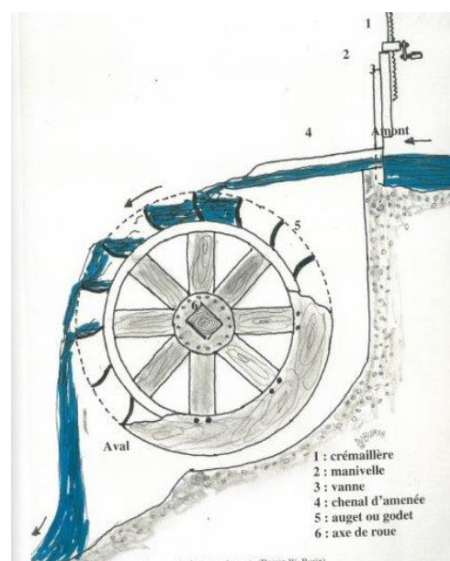
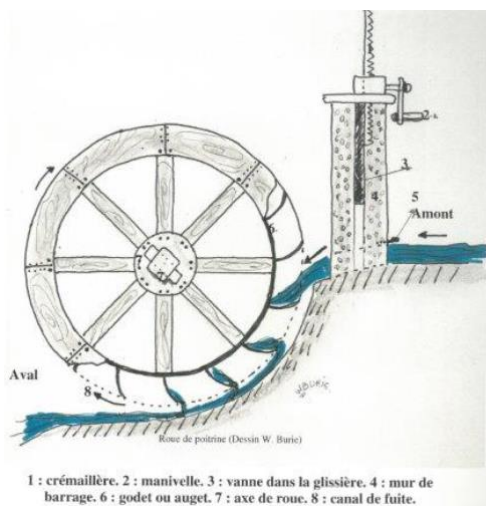
Ce n'est que 20 ans plus tard qu'un professeur de meunerie passionné, **Vincent Cassel**, qui avait déjà restauré le moulin de l'abbaye de Bonne-Espérance, vint s'atteler à remettre en marche le moulin à des fins pédagogiques. Pendant des années, d'avril à septembre, il avait plaisir à montrer aux intéressés le fonctionnement de la machinerie, les différences entre les grains, entre les farines et à faire goûter du pain issu de telle ou telle variété.



Le fonctionnement du moulin

Il existe deux types de roues hydrauliques : l'une, dite à **aubes**, dont les pales sont poussées par l'eau de la rivière passant sous elle ; l'autre, dite à **augets** ou godets qui reçoivent l'eau passant au-dessus d'elle. Le nouveau moulin allait être équipé de cette dernière, contrairement à l'ancien moulin.

La roue entraîne un **axe horizontal** muni d'un engrenage denté qui communique la force circulaire à un **axe vertical** jusqu'à l'avant-dernier étage du moulin où se trouvent les **meules**. Quant à celles-ci, elles vont toujours par paires, l'une dormante et l'autre tournante entre lesquelles le **grain** est broyé en continu.



10. Deux types de roues.

Le broyat récolté est ensuite tamisé dans un **blutoir** pour séparer la farine de l'écorce et de la paille résiduelle. La **farine** repasse ensuite entre des meules plus fines et est tamisée à nouveau jusqu'à atteindre la qualité désirée.

Le meunier

Si d'un côté la population devait faire moudre son grain au moulin banal dont elle dépendait sous peine de confiscation de ses biens, de son côté le meunier avait l'**obligation** de moudre dans les trois jours le grain apporté, avec une priorité accordée au clergé, aux notables et aussi aux ménages ayant un enfant en bas-âge, ainsi qu'aux femmes enceintes. S'il était dans l'impossibilité de répondre à la demande, il pouvait autoriser les fermiers à se rendre dans d'autres moulins des environs.

Outre la part qu'il prélevait comme **impôt** versé au seigneur, il prélevait également une part pour ses propres frais et travaux, pour rembourser son **fermage** et pour verser la **subvention** à l'hospice voisin. Il lui incombait également de maintenir et de réparer les **installations** du moulin, d'ouvrir et de fermer les **vannes du bief** pour réguler les eaux de la Senne, de s'occuper des **chevaux** de la malle-poste circulant sur la ligne Bruxelles-Paris, de prêter main-forte au bourreau dans l'accomplissement de ses **hautes œuvres** et de percevoir la **taxe sur le passage** des ponts et des gués proches. On imagine dès lors à quel point le meunier était autrefois un homme puissant et respecté.

Anecdote

La Senne fut toujours une complice capricieuse qu'il fallut de tout temps apprendre à maîtriser. Pour réguler ses humeurs fantasques, l'homme édifia sur son cours des barrages avec vantelleres, des réserves d'eau, des viviers, des dérivations. Néanmoins, il y eut quelques « incidents de parcours » de la Senne, des débordements de la rivière, comme lors des inondations du 30 décembre 1916, du 13 novembre 2010 et du 13 janvier 2011, où tout le centre de Rebecq et celui de Quenast se sont trouvés sous eaux, avec les dégradations qui s'ensuivirent.

